



# LA LETTRE N°14

## ■ Éditorial

Sous la direction de Franck DEBIÉ  
et Sophia CLÉMENT-NOGUIER

### ■ Bronislaw GEREMEK p. 2

Combattre  
l'« alter-européanisme »

### ■ Joachim BITTERLICH p. 3

Faire redémarrer le moteur  
franco-allemand

### ■ James ELLES p. 5

Remettre la construction  
européenne en phase  
avec son temps

### ■ Loukas TSOUKALIS p. 6

En finir avec le chèque en blanc  
aux « élites européennes »

### ■ Sylvie GOULARD p. 7

Sortir de l'ambiguïté

### ■ Katinka BARYSCH p. 8

Continuer à faire converger  
les modèles sociaux

### ■ Sir Stuart BELL p. 10

Défense contre le terrorisme :  
primauté de l'État et de l'Union

### ■ ACTUALITÉS p. 12

## Plus d'Europe, sinon rien

Après l'échec des référendums sur le Traité constitutif, l'Union européenne est à la croisée des chemins. Certes, d'aucuns diront qu'elle repose déjà sur des fondements solides et peut parfaitement continuer à avancer sur la base des traités existants ; qu'il convient de ne pas faire de cet échec une crise, mais de mettre à profit cette pause inattendue.

C'est faire abstraction de la gravité de la situation à laquelle l'Europe est confrontée. Au plan interne, les questions du budget européen, du volet agricole, de la crise économique et du malaise social sont plus que jamais à l'ordre du jour. Au plan externe, l'Union doit faire face, avec les États-Unis et d'autres alliés, au problème du terrorisme, à la prolifération des armes de destruction massive et à l'émergence rapide de nouveaux pôles concurrentiels. Il convient donc de ne pas rater le train en marche. Soit l'Union, qu'elle ait ou non une Constitution, agit comme un acteur global, soit elle *subit* l'instabilité et la menace, et perd ses chances dans ce monde, se contentant d'assister au spectacle de sa mutation.

Pour y remédier, une première approche préconise une « pause de réflexion » pour l'Union, une période d'attente - et de latence - qui aurait le mérite de permettre la maturation des idées et le choix des stratégies à suivre. L'« Europe par projets » consiste, quant à elle, à délimiter, sur la base du volontariat et en fonction de leur faisabilité, quelques champs d'action concrets et circonscrits dans lesquels l'Europe pourrait s'engager dans l'attente d'un jour meilleur. Sera-t-elle toutefois assez réactive ? Enfin, l'« Europe par défis » est l'Europe renaissante. Ne faut-il pas plaider pour une marche européenne forcée dans des domaines cruciaux comme le processus de Lisbonne, le terrorisme, le budget européen ?

L'Europe doit être relancée à tout prix. Pour cela, il apparaît nécessaire de travailler sur les convergences plutôt que sur les divergences : c'est bien le point commun de tous les auteurs de cette *Lettre*. Il y a bien matière et urgence à plus d'Europe.

**Marc FORNACCIARI** | Membre du Conseil scientifique et d'évaluation  
**Sophia CLÉMENT-NOGUIER** | Directeur scientifique



Tous droits réservés

### ■ Bronislaw GEREMEK

Ministre polonais des Affaires étrangères de 1997 à 2000, il est vice-président du conseil de surveillance de la Fondation pour l'innovation politique. Historien de réputation internationale, il a été l'un des fondateurs du mouvement Solidarnosc. Il est député européen (groupe de l'ADLE) depuis juillet 2004, et a siégé au Parlement polonais de 1989 à 2001. Il est également titulaire de la chaire internationale du Collège de France, « Histoire sociale : exclusions et solidarités », et de la chaire de civilisation européenne au Collège d'Europe de Natolin (Varsovie, Pologne).

## Combattre l'« alter-européanisme »

*Extraits d'un article paru dans Le Figaro, le 29 juillet 2005.*

Depuis le rejet par la France et les Pays-Bas du projet de Constitution européenne, les dirigeants de l'UE n'ont eu de cesse de se montrer du doigt les uns les autres et de critiquer les Français et les Néerlandais pour n'avoir pas compris la question qui leur était posée. Mais aucun homme d'État pan-européen n'est monté au créneau, et aucune institution européenne majeure n'a eu le courage de proposer sa propre analyse de la situation actuelle, encore moins un scénario stratégique pour l'avenir.

Certes, les Français et les Néerlandais n'ont pas répondu à la question qui leur était posée. Leur vote a signifié une protestation contre la mondialisation, ainsi qu'un rejet du monde contemporain et de ses mécanismes de gouvernement distants et incompréhensibles. Tout comme le mouvement anti-mondialisation, le nouvel anti-européanisme peut se lire comme la demande d'un modèle européen différent, un « alter-européanisme ». Le problème diffère, par conséquent, de ce que Tony Blair, dans son discours inaugural au Parlement européen, a qualifié de crise de direction politique.

Le débat sur les finalités de l'Europe doit continuer.

La seule solution institutionnelle pour y parvenir consiste à utiliser la « pause de réflexion » actuelle pour faire revivre le traité constitutionnel existant, ce qui implique de prolonger le délai de ratification jusqu'en 2008. Cela nécessite aussi une date de ratification commune (référendums ou votes parlementaires simultanés) pour tous les pays qui ne l'ont pas encore fait, notamment la France et les Pays-Bas.

En d'autres termes, la « pause de réflexion » actuelle ne doit pas être utilisée pour changer le texte de la proposition (bien que la conférence intergouvernementale pourrait transformer la troisième partie, qui harmonise les traités précédents, en annexe). Il convient plutôt de modifier le contexte politique et socio-psychologique du processus de ratification en s'attachant aux questions clés.

D'abord, comment redéfinir les relations entre intérêts nationaux et européens ? Ce n'est pas l'attribution des compétences qui est en jeu, mais la question plus fondamentale de

savoir quand on doit s'appuyer sur les institutions intergouvernementales, et quand il convient de se tourner vers le peuple européen comme formant un tout.

Le Conseil européen, qui représente les États membres dans les structures de l'Union, pourrait se voir attribuer un côté plus public. Il pourrait être considéré, dans un système bicaméral, comme une sorte de « Chambre des nations » dans le cadre de ce que Jacques Delors a appelé une « fédération des États-nations ».

La seconde question concerne la portée de l'Europe. L'Europe est une combinaison particulière de géographie et d'histoire, mais les limites de l'UE, et par conséquent les perspectives de son futur élargissement, sont déterminées par ses capacités d'absorption et par les capacités d'adaptation des pays candidats. L'élargissement est-il la seule politique de stabilisation et de paix efficace ? Ou bien la « politique de voisinage » peut-elle devenir un instrument d'aide au développement et à la stabilisation, comme le plan Marshall autrefois pour l'Europe occidentale ?

Troisièmement, au lieu de l'opposition futile entre modèles « libéral » et « social » de développement économique, nous avons besoin d'une confrontation des expériences de la Grande-Bretagne et de la Suède, d'un côté, et de l'Allemagne et de la France, de l'autre. Ces expériences s'excluent-elles mutuellement, ou la convergence est-elle possible ? Quelles politiques réduisent le chômage ? Quelles mesures peuvent assurer la compétitivité de l'UE sur le plan mondial ? Comment réduire les différences actuelles de développement et de bien-être matériel en Europe ?

Quatrièmement, il faut aborder la question de l'ambition de l'UE d'adopter une politique étrangère et de sécurité commune. Le monde est aujourd'hui confronté à des menaces supranationales, il convient donc de leur opposer une résistance supranationale aussi. Mais cela est impossible sans une identité européenne claire et par conséquent un intérêt commun affirmé et défendu.

Dans le contrecoup des référendums français et néerlandais, la Commission européenne et le Parlement européen ont

esquissé des projets de débat à l'échelle de l'Europe sur ces questions. Mais un tel débat nécessite aussi un cadre organisationnel pour y impliquer la société civile européenne, les Parlements nationaux et les médias de masse paneuropéens. La démocratie a toujours un certain prix, qui reste pourtant moins élevé que celui qu'il faut payer pour s'être dérobé à la participation populaire. Seul un nouveau débat européen,

incarnant l'action commune des institutions et des citoyens, peut combattre « l'alter-européanisme » de manière efficace. Le temps d'adopter une vraie Constitution européenne n'est peut-être pas venu, mais affronter les problèmes fondamentaux auxquels est confrontée l'Europe plutôt que s'y dérober pourrait créer le contexte approprié pour faire revivre le Traité constitutionnel et préparer l'Union aux défis de notre temps. ■



Tous droits réservés

■ **Joachim BITTERLICH**

Directeur des affaires internationales de Veolia Environnement depuis 2003, il a notamment été le conseiller diplomatique et de sécurité du chancelier Helmut Kohl et ambassadeur auprès de l'OTAN, puis en Espagne (1998-2002). Chargé de conférences à l'European School of Management and Technology de Berlin, membre du conseil de surveillance de Energie Baden-Württemberg, administrateur de Connex, d'Onyx, de l'ENA, de Medef International, des fondations Notre Europe, Friends of Europe et Askö-Europa, membre du conseil d'orientation du CEFA, il a récemment publié *France-Allemagne : mission impossible ? Comment relancer la construction européenne* (Fondation Robert Schuman-Albin Michel, 2005)

■ **Faire redémarrer le moteur franco-allemand**

Se poser la question de l'avenir de l'Europe revient à réfléchir aux efforts qui doivent aujourd'hui être fournis dans un certain nombre de domaines. Les prochains mois, voire les deux, trois années à venir vont être cruciaux pour l'avenir de l'Europe. C'est maintenant qu'il faut faire les bons choix, prendre les bonnes directions, lancer les chantiers utiles. Nous ne pouvons nous offrir le luxe d'attendre, prendre le temps d'une longue pause pour agiter des utopies et faire table rase de tous les efforts réalisés aux cours des dernières années. L'Europe a fait de grands progrès. Nous ne parlons pas d'une *tabula rasa* à partir de laquelle il faudrait tout refaire en pensant tout à neuf. Nous devons nous méfier des sentiments que provoque l'amertume des référendums ratés, éviter, comme vous dites en France, de « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Être créatif, ce n'est pas tout détricoter, tout casser, tout changer.

Si nous voulons redonner du souffle au couple franco-allemand, il ne faut pas hésiter à prendre des positions fortes. La politique européenne est malade de l'ambiguïté et de la lenteur. Nous devons exprimer clairement, Français et Allemands, que pour nous, ce Traité constitutionnel est mort ; c'est regrettable, mais c'est la réalité. De nouveaux référendums ou de nouvelles ratifications parlementaires ne pourront plus se faire sur ce texte-là. Renoncer au texte actuel du Traité doit nous amener à repenser les axes prioritaires de la politique européenne pour les deux, trois années à venir. Il appartient sans doute à la France et à l'Allemagne de redonner un *leitmotiv* aux autres

États membres et à la Commission qui sont aujourd'hui en proie au désarroi. L'Europe a besoin d'une idée directrice, d'une boussole. Il nous faut une réflexion ambitieuse pour redéployer, réarticuler, rendre tangibles les grandes idées du Traité constitutionnel, afin de pouvoir le représenter de nouveau, avec des éléments modifiés et complémentaires, dans tous les États membres. Nous devons être très concrets, dans les années à venir, pour faire face aux défis de notre temps où les changements se font à un rythme très brusque, en particulier dans le domaine économique, et dans celui de l'innovation et de la recherche. La France et l'Allemagne doivent veiller à ce que l'Europe ne perde pas de temps.

La question institutionnelle doit rester une priorité. Il convient en effet de poursuivre les débats sur les points clés du Traité constitutionnel afin de conserver certaines avancées très réelles - la clause de solidarité, le contrôle parlementaire de subsidiarité - tout en ajoutant de nouveaux éléments pour mieux refléter les attentes des citoyens. Sur la question des compétences européennes notamment, il faut repenser le principe de subsidiarité introduit au début des années 1990 et, ce faisant, réexaminer en profondeur l'équilibre nécessaire entre les échelons européen, national et régional. Je doute également que la nouvelle pondération des voix puisse être « notre dernier mot ».

Le domaine économique, à savoir la réforme de la politique économique et sociale et plus généralement la prospérité en Europe, est au fond la première priorité. Quelles sont les compétences nécessaires, à l'échelle européenne, dans ce domaine ? Est-il temps désormais de raviver le débat lancé

par la France dans les années 1990, et mal compris à l'époque, de la création d'un gouvernement économique ? Plutôt qu'une concentration de toute la politique économique à Bruxelles, il s'agirait de répertorier les domaines favorables à une harmonisation européenne, ceux où une simple concertation suffit et ceux où la compétition entre États membres est saine, salutaire. Il faut aussi se poser la question de savoir comment l'Union peut encourager et accompagner les réformes nationales à l'échelle européenne : faut-il en ce sens adopter des critères de convergence sociale à l'échelle des Vingt-cinq pour accompagner les réformes nationales ? Comment partager nos expériences nationales, souvent méconnues, sans pour autant définir un modèle social européen ? Il apparaît difficile d'envisager un instrument budgétaire commun disposant de beaucoup plus de moyens que les 1 % prévus actuellement. Les États membres comme la Commission sont dans une phase de réduction des dépenses et de la pression fiscale. Il ne faudrait pas donner un coup de barre dans l'autre sens. Il n'en reste pas moins que certaines questions sont absentes du débat, notamment : quelles seront les priorités budgétaires dans les années à venir : la solidarité dans le cadre de l'élargissement ? La PAC, qui mobilise 45 % des budgets européens actuels ? La politique en faveur de l'innovation et de la recherche ? Tony Blair a eu raison de lancer le débat. Il est nécessaire.

La sécurité de l'Europe et des Européens est une deuxième priorité : l'Union doit contribuer à assurer la sécurité contre le terrorisme, contre le crime transnational qui détient aujourd'hui des moyens redoutables ; elle doit aussi contribuer à veiller à la sécurité énergétique du continent. Il convient de réintroduire le plus rapidement possible la clause de solidarité prévue par le Traité constitutionnel pour avancer vers plus d'efficacité. À partir de là, il faudra développer un certain nombre de politiques communautaires pour mettre en œuvre cet aspect de solidarité. C'est exactement ce qui a sous-tendu la création d'Europol dans les années 1990, qui, malheureusement, reste une arme faible, dépourvue de compétences au plan « fédéral ».

Dans quelle mesure le couple franco-allemand peut-il aider cette réforme de l'Europe ? Il reste nécessaire pour des raisons historiques : la France et l'Allemagne ont fondé l'aventure communautaire ; elles ont un poids politique, démographique, économique considérable. L'Europe s'est habituée au moteur franco-allemand. Cependant, la situation et les perceptions des autres États membres ont changé. De ce fait, toute initiative franco-allemande doit éviter d'apparaître comme un fait accompli, une solution à prendre ou à laisser. L'élaboration des propositions franco-allemandes doit constamment rester ouverte à un dialogue avec les autres Européens, pour essayer de tenir compte de leurs idées et de leurs préoccupations. C'est bien ainsi que le moteur franco-allemand a toujours fonctionné et connu ses succès, comme un travail de rassemblement d'idées qui n'étaient pas seulement celles de la France et de l'Allemagne, un travail de rapprochement, comme une préparation utile des compromis européens. De manière schématique, l'Allemagne parlait aux pays du nord de l'Europe, la France à ceux du sud. La France et l'Allemagne opéraient une synthèse préalable de ces contacts, avant de confronter leurs points de vue et d'aboutir à une proposition originale qui incorporait d'emblée beaucoup des idées des autres. Rien n'est plus contraire à l'esprit initial du couple franco-allemand qu'un conclave « entre soi » dont il faudrait ensuite imposer les préconisations à tous.

C'est pourquoi le renouveau du moteur franco-allemand passe par un travail beaucoup plus attentif d'écoute des petits pays de l'Union, mais aussi par un dialogue politique beaucoup plus suivi avec les voisins de l'Union, dont certains seront un jour de futurs membres. Les décisions européennes doivent prendre en compte leurs préoccupations et leurs intérêts. La France en particulier peut faire entendre les voix du sud de la Méditerranée, l'Allemagne celles des Balkans. Nos deux pays sont attentifs à ne pas isoler la Russie ni l'Ukraine, il faut poursuivre dans cette voie.

Le moteur franco-allemand ne saurait survivre en se repliant sur lui-même, dans l'arrogance et la nostalgie de l'Europe des Douze. Il retrouve tout son sens, au contraire, dans un projet européen plus ouvert, plus mobile, plus souple. ■

**LA LETTRE DE LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE**

**Directeur de publication** : Jean-Didier Vincent

**Rédacteurs en chef** : Franck Debié, Pierre-François Mourier

**Secrétaire de rédaction** : Lucie Fougeron

ISSN en cours

N° CPPAP : 0610 P 11477

Dépôt légal septembre 2005

Impression : BPRIM – 71000 Mâcon



Tous droits réservés

■ **James ELLES**

Député britannique au Parlement européen depuis 1984, il a été vice-président du Groupe PPE-DE de 1999 à 2004 ; il est également le fondateur du Réseau européen des idées (European Ideas Network - EIN) et du Réseau de politique transatlantique (Transatlantic Policy Network - TPN), et cofondateur de la Fondation européenne de l'Internet (European Internet Foundation - EIF).

**Remettre la construction européenne en phase avec son temps**

*Entretien, le 6 juin 2005.*

Les deux référendums du printemps, organisés par des pays fondateurs de l'Union européenne, avaient valeur de symbole pour le reste de l'Europe. Leurs résultats ont provoqué un choc. Il faut être clair. Selon moi, cela signifie la fin de ce Traité constitutionnel dans son état actuel. Il paraît désormais impossible de le mettre en application. Car ces votes démocratiques ne peuvent en aucun cas être remis en question, ni par les gouvernements, ni par les institutions européennes. Pour en revenir au référendum français, je n'interprète pas ce vote comme un rejet de l'Europe, mais plutôt comme un vote de contestation plus globale.

Pour autant, il ne faut pas dramatiser la situation, car l'Europe fonctionne toujours sur les bases du Traité de Nice. Ceci veut dire que nous ne sommes pas dénués de cadre institutionnel, malgré les rejets du Projet de Traité constitutionnel par les peuples de deux États. En revanche, il est nécessaire d'étudier rapidement les différents points de consensus entre les vingt-cinq pays membres qui pourraient, dans les années qui viennent, faire l'objet d'une décision commune, c'est-à-dire un « Nice + ».

Cette discussion doit être conduite de manière pragmatique, car le contexte change vite. Il existe une « fatigue » vis-à-vis du débat institutionnel. Les Européens n'attendent aujourd'hui ni « pause de réflexion » ni nouveau processus de ratification d'un nouveau traité. Ils veulent voir des projets et des débats qui leur démontrent que l'Europe avance de façon pragmatique. Cela peut se faire dans l'actuel système du Traité de Nice. L'Union ne peut prendre prétexte des difficultés institutionnelles pour se mettre en veilleuse. Faute de quoi, une vague de scepticisme sans précédent risquerait de se développer, y compris au sein des nouveaux États membres,

et de ruiner tout idéal d'une Europe unie. L'Europe sera d'autant plus unie qu'elle ne prétendra pas s'ériger en puissance concurrente des États-Unis sur la scène internationale mais, au contraire, qu'elle travaillera à mieux organiser un véritable partenariat avec eux.

La question de la sécurité est insuffisamment posée en Europe. Nous vivons dans un contexte de guerre. Le danger terroriste est une réalité pour chacun des États européens. Aucun n'est à l'abri, or les citoyens ne se sentent pas vraiment impliqués dans leur propre sécurité. Ils découvrent aujourd'hui le laxisme de certaines politiques migratoires : cette carence de l'Europe combinée au déficit démocratique sur les questions du terrorisme et des flux migratoires appelle aujourd'hui des réponses politiques fortes et concertées des membres du PPE-DE (Parti populaire européen et Démocrates européens, la force politique la plus importante en Europe), sauf à se satisfaire d'une nouvelle progression de la xénophobie et du populisme.

La violence des changements globaux n'est pas assez perçue en Europe, qui s'est beaucoup focalisée sur son organisation interne. Je pense en particulier à la rapidité des mutations technologiques, qui conduisent à un accroissement des écarts de productivité dans plusieurs secteurs, au détriment de l'Europe. Je pense aussi à l'entrée sur le marché mondial du travail de deux milliards d'Indiens et de Chinois, ou encore à la transformation radicale de la donne énergétique. Le « monde est plat », la concurrence y est aujourd'hui redoutable pour l'Europe qui vit trop sur ses acquis, sans penser suffisamment aux débouchés des produits sur le marché mondial. En vérité, l'Europe manque à la fois d'un souffle plus libéral pour conduire à bien les réformes nécessaires, et d'une ambition politique pour son économie, fondée sur la confiance, dans les années qui viennent. Voilà les vraies questions qu'il nous faut aborder avec courage, et qui nous permettront de redonner de la force au projet européen. ■



Tous droits réservés

### ■ Loukas TSOUKALIS

Conseiller spécial auprès du président de la Commission européenne, professeur à l'université d'Athènes, il est professeur invité au Collège d'Europe (Bruges), Professorial Fellow au Centre Robert Schuman, après avoir enseigné à l'Institut universitaire européen (Florence), au St Antony's College d'Oxford et à la London School of Economics. Président de la Fondation hellénique pour la politique européenne et étrangère (ELIAMEP), il a récemment publié *What kind of Europe ?* (Oxford University Press, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, juin 2005).

## En finir avec le chèque en blanc aux « élites européennes »

L'intégration européenne a été conduite par une élite pétrie de bonnes intentions. Elle a incontestablement donné des résultats remarquables. Cette situation est sur le point de changer : le consensus sur lequel s'est longtemps reposée l'intégration européenne ne va plus de soi. Des signaux d'avertissement apparaissent depuis quelque temps, même si nombre de nos dirigeants politiques ont vraisemblablement préféré les occulter : le déclin de l'adhésion populaire, signalé par les études de l'Eurobaromètre, les résultats négatifs ou marginaux des référendums précédents où les citoyens européens étaient déjà invités à se prononcer sur une révision des traités, sans parler de la difficulté à mobiliser l'électorat pour les élections au Parlement européen.

De nombreux éléments permettent d'expliquer ces évolutions. En premier lieu, la succession constante d'approfondissements et d'élargissements. Les effets de l'intégration européenne affectent nos sociétés dans leurs moindres recoins ; les élargissements successifs accroissent la diversité et diminuent l'identité commune, quelle qu'elle soit, qui s'était créée au cours des dernières années au sein de l'Union ; beaucoup de nos concitoyens qui ont pris la mesure des effets que produisent les décisions européennes n'ont plus envie - semble-t-il - de donner carte blanche à leurs dirigeants pour poursuivre comme ils l'entendent ces processus.

Des questions fondamentales émergent sur la nature de la future Europe à construire, et les réponses ne peuvent plus être données au sein de réunions fermées à Bruxelles par des élites qui présupposent que l'adhésion populaire suivra.

Au cours des « trente glorieuses », l'intégration européenne semblait remplir ses engagements avec succès. Les choses ont désormais radicalement changé. Les périodes de ralentissement de la croissance, les profonds changements dans l'organisation sociale et les grandes incertitudes individuelles et collectives entraînent un accroissement du nombre de « perdants », potentiels ou imaginaires. Ces derniers recherchent la protection des institutions nationales, plus anciennes et familières, bien que souvent plus ineffica-

ces. Ces « perdants » tournent le dos à l'intégration européenne, perçue comme le vecteur du changement et de la globalisation tant redoutés. L'Europe prend pour eux le visage d'une menace plus que d'un cadre protecteur. Cette explication constitue un deuxième facteur pour interpréter la diminution du consensus « permissif » autour de l'intégration européenne.

Un troisième facteur concerne les plus jeunes générations européennes. Dans le cas du référendum en France, la majorité des jeunes a voté « non », tout comme les jeunes Hollandais. Cette situation en a étonné plus d'un. Le projet d'intégration européenne semble vieux et épuisé. Les nouvelles générations considèrent la paix et la sécurité comme un fait acquis. En effet, la Seconde Guerre mondiale est considérée comme un sujet d'histoire ancienne par nos jeunes étudiants. Il existe, bien entendu, de nouvelles menaces, comme le terrorisme international ou le réchauffement de la planète. Mais on est loin de savoir comment l'Union peut faire face à ces menaces de manière efficace et collective. En dernier lieu, l'UE et ses institutions paraissent lointaines, ou même sans objet, dotées de tant de privilèges justement à l'heure où la majorité des jeunes reste confrontée au spectre du chômage et à une incertitude croissante.

L'intégration européenne doit retrouver et prouver sa raison d'être pour ces nouvelles générations d'Européens. En même temps, la réforme du marché européen de l'emploi doit être assortie de mesures à l'intention de ceux qui subissent le plus l'impact des ajustements économiques. En un mot, il convient de renforcer la solidarité au sein de l'UE.

Les aspects fondamentaux évoluent, ce qui nécessite de redéfinir partiellement le projet européen. L'intégration devient de plus en plus politique, ce qui, à mes yeux, est irrévocable. L'intégration économique et normative en tant que telle ne se « vend » plus aussi facilement, dans beaucoup de pays, qu'au cours des vingt dernières années. Les institutions communes seront peut-être obligées de se concentrer sur des tâches plus circonscrites, mais de façon plus approfondie. Une plus grande diversité et un consensus moins systématique nécessiteront peut-être une approche plus sélective de l'intégration et - pourquoi pas ? - plus de subsidiarité.

Cependant, il existe aussi des forces qui poussent dans la direction opposée. Une gestion efficace de la monnaie commune exige plus d'intégration de la part des États membres qui y participent. Dans quelle mesure cette contradiction apparente peut-elle fonctionner dans le contexte d'une Europe unie ? Il n'y a pas de réponse simple à cette question.

Dans une Europe plus politique, l'identité et les frontières seront importantes, mais constitueront également des facteurs de division. C'est inévitable. Les élargissements successifs sont la meilleure preuve de la forte attraction que l'Union continue d'exercer sur ses voisins. Le processus d'élargissement a été un succès pour l'UE et un moyen efficace d'étendre la *pax europeae* à plusieurs pays européens. Il a contribué à créer une région de paix et de prospérité.

Faut-il automatiquement intégrer pour stabiliser ? La mission actuelle de l'UE pourrait désormais consister à exporter la démocratie, la stabilité et la modernité au-delà de ses frontiè-

res. Dans le passé, les empires ont fréquemment essayé de faire de même, bien qu'avec des moyens moins démocratiques. L'Europe a intérêt à organiser un voisinage pacifié.

De toute évidence, une Union européenne avec davantage d'États membres sera une Union profondément différente de celle que nous connaissons. Dès lors, une question gênante se pose, à laquelle il est difficile de répondre mais qui peut de moins en moins être évitée : combien de diversités politique, économique et culturelle un système politique peut-il absorber, et en particulier le système politique européen, avant d'imploser ? Ou encore, à quelle vitesse les institutions européennes peuvent-elles inclure de nouveaux membres avant d'atteindre un seuil critique ?

Dans un certain sens, il est normal qu'une Europe plus mature politiquement débattenne des fondements de son identité et de ses limites. Et il est grand temps que cette discussion commence. ■

Tous droits réservés



### ■ Sylvie GOULARD

Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (Master conjoint avec la London School of Economics), elle est chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales (CERI, Paris) et au Collège d'Europe à Bruges. De mai 2001 à l'été 2004, elle a fait partie du groupe des conseillers politiques à la Commission européenne. De 1996 à 1999, elle a été membre du Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des Affaires étrangères. Elle a récemment publié *Le Grand Turc et la République de Venise* (Prix du livre pour l'Europe 2005 - Fayard, 2004).

## Sortir de l'ambiguïté

Entretien, le 30 août 2005.

On entend beaucoup évoquer le déficit démocratique de l'Union. Ce thème a été repris par les partisans du « oui » et les partisans du « non » pendant la campagne. J'invite tous ceux qui critiquent l'Union européenne à prendre un peu de recul : l'Union est l'organisation supranationale la plus démocratique au monde, dotée d'un Parlement colégislateur, élu au suffrage universel direct. C'est aussi un État de droit, avec une Cour suprême respectée. La composition de la Convention chargée de rédiger la Constitution était également remarquablement démocratique : les élus nationaux y étaient majoritaires ; l'opposition y était représentée. De plus, nombre des dispositions du Traité constitutionnel avaient justement pour objectif de démocratiser le système, notamment en renforçant le rôle des Parlements nationaux ou en clarifiant la répartition des compétences.

À mon sens, les carences démocratiques viennent moins de l'organisation de l'UE que de la manière dont les gouverne-

ments nationaux agissent en son sein. Ceux-ci font sans cesse « porter le chapeau » à « Bruxelles » pour les décisions désagréables qu'ils refusent d'assumer. Ils ne raisonnent qu'en fonction des calendriers électoraux internes, d'où par exemple le refus d'organiser une ratification simultanée du Traité, ce qui aurait permis un débat paneuropéen, plus riche, moins cloisonné et sans doute plus productif. Cette tendance à esquiver et à diluer les responsabilités renvoie à une ambiguïté fondamentale des dirigeants que les peuples européens ont raison de vouloir débusquer aujourd'hui : beaucoup de réformes utiles, nécessaires, inéluctables ne sont pas expliquées aux opinions, et nul ne veut avoir à en payer le prix politique éventuel. Se défausser sur « Bruxelles » est un jeu dangereux, il contribue à créer un sentiment d'aliénation, de domination, d'abstraction. Qui est ce pouvoir européen qui décide pour nous contre l'avis apparent de nos propres dirigeants ? Pourquoi les Anglais ou les Polonais nous imposeraient-ils leurs normes ? Ces peurs, ce ressentiment dans certains cas, sont aussi alimentés par le fait que le débat a été escamoté ; de nombreux choix collectifs importants (élargissement, priorité donnée à la libre circulation,

par exemple) ont été faits en catimini ou de manière implicite, ce qui n'est pas sain dans une démocratie.

Par ailleurs, depuis des années, le malaise des Européens a été attribué à un manque de « subsidiarité » ; il faudrait « moins d'Europe », plus de contrôle de ce que fait « Bruxelles ». J'observe que toutes les innovations qui allaient dans ce sens dans le Traité constitutionnel ont à peine été citées pendant la campagne référendaire. De même, les apports de la Charte des droits fondamentaux ont été tenus pour négligeables. Le débat s'est polarisé sur les politiques (la fameuse partie III). C'est donc que le diagnostic était erroné : les Français veulent une Union efficace, ils se préoccupent assez peu de « qui fait quoi ? ».

Du reste, le principe de subsidiarité est un concept trop souvent détourné de son sens initial. Il devrait fonctionner dans les deux sens, en veillant à ne pas faire « remonter » à Bruxelles ce qui relève des échelons inférieurs mais aussi en transférant au centre ce qui en relève logiquement. Mais alors, les États membres devraient déléguer plus de prérogatives dans les domaines de la politique étrangère, de la défense, de la justice. Parler du déficit démocratique de l'UE permet de détourner l'attention des citoyens du vrai problème que la classe politique répugne à aborder : le déficit de *leadership* ; l'incapacité des élites nationales à s'engager durablement en Europe, en faisant face aux exigences d'un monde globalisé qui évolue très rapidement. ■



Tous droits réservés

■ **Katinka BARYSCH**

Chief Economist au Centre for European Reform (CER, Londres) depuis juillet 2002, où elle supervise également les programmes de recherche sur la Russie, la Turquie et la Chine, elle a notamment été analyste et éditeur pour le Economist Intelligence Unit (Londres), spécialiste de l'Europe orientale et de la Russie.

■ **Continuer à faire converger les modèles sociaux**

Article publié dans le Centre for European Reform Bulletin (n° 43, août-septembre 2005), sous le titre « *Liberal versus social Europe* ».

L'Europe est en proie à un débat existentiel sur son avenir économique, du moins c'est ce que certains hommes politiques et bon nombre de journalistes voudraient nous faire croire. L'hebdomadaire britannique *Times* met en garde contre l'imminence « d'un *clash* entre les nations comme la France, qui croient au modèle de l'Europe du protectionnisme social 'à l'ancienne', et celui davantage tourné vers le modèle économique libéral anglo-saxon. » *Die Zeit*, l'hebdomadaire intellectuel allemand, en parle comme d'une « guerre d'idéologies ». L'Irlande, les nouveaux membres d'Europe de l'Est et de l'Ouest et, dans une moindre mesure, l'Espagne, sont souvent associés au camp anglo-saxon. La vision française a la réputation d'être soutenue par l'Allemagne, l'Italie et la Belgique. Les deux camps sont considérés comme essayant de modeler l'Europe à leur image : soit en tentant de réduire l'UE à un vaste marché commun, soit en militant pour une « Europe plus sociale ». Mais le fossé est-il vraiment si grand entre le modèle économique anglo-saxon et le modèle continental ?

En les étudiant de plus près, il y a autant de ressemblances que de différences. Plus important peut-être, il y a des signes de convergence. Ce n'est pas le marchandage nocturne à Bruxelles qui conduit à ces convergences, mais bien les efforts des pays de l'UE pour apprendre les uns des autres, depuis de nombreuses années, et l'esprit d'émulation qui les pousse à trouver les meilleures solutions à leurs problèmes communs. Plusieurs analystes prétendent que « l'ancienne » Europe a besoin d'une « bonne dose » de capitalisme « anglo-saxon » pour atteindre les performances du Royaume-Uni en termes de croissance et d'emploi. Mais qu'est-ce qui fait véritablement la différence entre les économies de la grande Europe continentale et celle du Royaume-Uni ?

Le Royaume-Uni est plus ouvert aux capitaux étrangers mais, en matière de commerce, l'Allemagne le devance de loin. L'année dernière, les sociétés allemandes ont vendu pour 900 milliards de dollars de biens, plus que n'importe quel pays dans le monde, y compris la Chine et les États-Unis. Le Royaume-Uni, d'un autre côté, a le plus gros déficit commercial de toute l'Europe. L'Allemagne est également plus ouverte que les autres grandes économies européennes : 70 % de son PIB découle du cumul de ses importations et de ses exportations. Au Royaume-Uni, ce même cumul avoisine les 50 %, soit autant que dans la France et l'Italie « protectionnistes ».

Une autre caractéristique supposée du capitalisme anglo-saxon serait le rôle réduit de l'État. Vraiment ? À en croire les chiffres de la Commission, les dépenses publiques atteignent au Royaume-Uni 44 % du PIB, à peine un peu moins que l'Allemagne (47 %). La Pologne dite « libérale » dépense davantage que la moyenne de la zone euro dans ce domaine. Les vraies exceptions sont les pays nordiques et la France, où les budgets de l'État dépassent largement les 50 % du PIB, ainsi que l'Irlande, qui n'y consacre que 30 %. De plus, alors que les budgets de l'État tendent à décroître dans la zone euro, ils ont augmenté au Royaume-Uni en raison des milliards engagés par le gouvernement pour renflouer les services publics. Le budget du Royaume-Uni est passé d'un large surplus (près de 4 % du PIB en 2000) à un déficit important en 2004 (près de 3 %). Tout comme aux États-Unis, qui ont connu un renversement de tendance similaire, les dépenses du gouvernement ont relancé la croissance et soutenu la création d'emplois. Leur nombre dans le secteur public a augmenté d'un million depuis 1997.

Qu'en est-il des emplois et de la protection sociale ? Près d'un tiers des travailleurs britanniques sont syndiqués, contre 10 % en France, bien que les syndicats français (et allemands) aient davantage leur mot à dire dans les négociations salariales. À la différence de l'Allemagne, le Royaume-Uni a un salaire national minimum. Il bat la plupart des pays de la zone euro pour la transposition des normes européennes en matière de santé et de sécurité sur les lieux de travail. Selon l'OCDE, le Royaume-Uni dépense 22 % de son PIB pour sa sécurité sociale. Un taux moins important qu'en Allemagne, en France et dans les pays nordiques (de 27 % à 29 %) mais bien supérieur aux États-Unis (15 %). Contrairement à ces derniers, le Royaume-Uni offre des soins médicaux gratuits pour tous.

Le Royaume-Uni n'est donc pas nécessairement moins « social » que le reste du continent. La véritable différence est ailleurs : le taux de chômage en France et en Allemagne est à peu près deux fois supérieur à celui du Royaume-Uni, qui a un taux d'emploi plus élevé. Pourquoi ? Pour ce qui est de la catégorie des jeunes travailleurs masculins, le taux d'emploi est le même en Allemagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni (entre 85 % et 87 %). Mais le marché du travail britannique, plus flexible, offre davantage de possibilités aux jeunes, aux femmes, aux travailleurs sans qualification ou proches de la retraite.

Pendant que le Royaume-Uni se bat pour élever ses services publics au niveau de ceux de l'Autriche ou de la France, l'Allemagne et d'autres pays cherchent à imiter son succès en matière de création d'emplois. L'Allemagne et la France ont ainsi toutes deux désormais des « centres d'emploi » inspirés de l'expérience britannique pour remettre leurs chômeurs au travail. L'Allemagne a réduit ses allocations chômage et facilité

les règles pour les petites entreprises. La France assouplit sa semaine néfaste de 35 heures. Dans ces deux pays, les hommes politiques prônant une libéralisation du marché du travail ont pris la tête des sondages pour les élections à venir.

Tandis que les Allemands ou les Italiens sont envieux de la croissance britannique et de son niveau d'emploi, ils ne devraient pas pour autant chercher à copier d'autres volets de l'économie britannique. Par exemple, l'Anglais moyen travaille 230 heures annuelles de plus que les travailleurs allemands ou français. Le Royaume-Uni a de mauvais résultats en matière de pauvreté infantile ou d'inégalités salariales. Par ailleurs, en niveau de productivité, il est loin derrière la France, l'Irlande entre autres, bien que sur ce point il y ait à nouveau des signes de convergence.

Les réformes menées à terme en Allemagne et en France peuvent sembler timides. Mais elles sont éventuellement susceptibles de porter leurs fruits en termes de création de croissance et d'emploi. Pour les grands pays de la zone euro, les économistes prédisent un retour de la croissance en 2006 (même si les résultats ne seront pas « pharaoniques »). De son côté, la croissance au Royaume-Uni ralentit.

Peut-être la convergence des taux de croissance adoucira-t-elle le débat sur les « bonnes » politiques économiques à suivre. Pour le moment, les préventions et les mauvais souvenirs l'emportent encore. Lorsque les Britanniques pensent à « l'Europe sociale », ils sont hantés par les souvenirs pré-Thatcheriens de taxes élevées, d'industrie étatisée et d'agitation sociale. Quand les Allemands ou les Français parlent de « libéralisme anglo-saxon », ils imaginent un futur où régnerait le capitalisme sauvage, où les filets de protection sociale seraient dissous, les travailleurs touchant les salaires des Chinois.

En réalité, tous les États européens se battent pour garder un niveau décent de protection sociale et de services publics face à une compétition globale grandissante et une population vieillissante. Chaque pays devra trouver les solutions correspondant à ses besoins propres. Mais l'UE, et sa stratégie de réforme de l'agenda de Lisbonne, peuvent les pousser à se montrer créatifs, à se jauger, et à continuer d'apprendre les uns les autres. ■

**Pour recevoir les prochains numéros de la Lettre mensuelle, merci de nous adresser votre demande accompagnée de vos coordonnées**

par fax : 01 44 18 37 65  
 par courrier : Fondation pour l'innovation politique  
 53, quai d'Orsay - 75007 Paris - France  
 par e-mail : [contact@fondapol.org](mailto:contact@fondapol.org)

UNE VERSION ANGLAISE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE



Tous droits réservés

### ■ Sir Stuart BELL

Député travailliste britannique, il est en charge au Parlement des rapports avec l'Église d'État. Président du Franco British Parliamentary Relation Committee, il est membre du conseil de surveillance de la Fondation pour l'innovation politique.

## ■ Défense contre le terrorisme : primauté de l'État et de l'Union

Nous ne pouvons plus concevoir le projet européen de la même manière depuis les attentats de Londres et de Madrid. Les Européens sont attaqués par un ennemi qui n'hésite pas à dire son nom. Ils sont attaqués à cause de leur mode de vie, des valeurs qu'ils partagent - au premier rang desquelles, la liberté, la démocratie -, qu'ils pratiquent et veulent étendre à d'autres régions de la planète, parce qu'ils les considèrent comme un bien inestimable et comme un facteur de paix.

La menace terroriste n'est pas virtuelle. Elle mérite d'être prise au sérieux. Sans panique, mais sans naïveté. Au sein de chacun de nos pays européens existent sans aucun doute de petits groupes de fanatiques prêts à tuer de manière indiscriminée ceux dont ils partagent le quotidien. Nous les avons vu naître. Nous avons toléré leur radicalité. Nous savons que nous avons fait là une grave erreur de jugement. Le terrorisme auquel nous sommes confrontés n'est pas seulement un terrorisme international. Il pose à nouveau dans chacun de nos pays et dans l'Union tout entière la question des rapports entre l'individu et les communautés politiques auxquelles il appartient. Nous avons trop pris l'habitude de considérer que la communauté politique était là pour servir, soutenir, faire droit à l'expression de l'individu. Aujourd'hui, nous allons redécouvrir qu'il appartient aux individus de se mobiliser, de sacrifier peut-être certaines de leurs libertés pour assurer la survie, la sécurité, la stabilité de cette communauté. Nous devons regarder en face le fait que certains de ses membres veulent la trahir, la blesser, la détruire. Dans le passé, beaucoup ont perdu leur vie, leur bonheur pour le salut de la patrie. Aujourd'hui, nous devons nous garder de croire que la lutte contre le terrorisme restera une affaire de spécialistes et d'experts. Nous aurons tous des sacrifices à consentir pour lui donner sa pleine efficacité. Elle va durer longtemps.

Vaincre le terrorisme suppose d'abord un renforcement de chacun de nos États, communautés politiques qui ont assuré, depuis des siècles, avec plus ou moins de bonheur, la paix civile et la sécurité. Nos États doivent se réformer. Avec le

temps, nos pays ont subordonné l'intérêt de l'État à celui des individus, ce qui a engendré une tolérance beaucoup trop grande à l'égard des extrémistes. Il nous faut donc revenir à une situation où ce sont les intérêts de l'État qui priment sur ceux de l'individu pour pouvoir agir de manière efficace. Ces changements nécessaires peuvent conduire à une certaine diminution des libertés individuelles, mais dans la mesure où la première mission de l'État est de protéger ses citoyens, ces derniers doivent accepter de lui en déléguer les moyens.

L'Union européenne, en tant qu'Union politique, doit contribuer à assurer la sécurité des Européens. Elle doit faciliter une collaboration efficace entre États membres. En effet, qu'est-ce qu'une communauté politique incapable de se défendre ? Au niveau européen, les États membres collaborent déjà de façon plus étroite. Il faut aujourd'hui homogénéiser non seulement les échanges d'informations sensibles, mais aussi et surtout les normes et les procédures juridiques. Par exemple, les lois sur l'archivage des conversations téléphoniques ou des courriers électroniques varient de six mois à trois ans selon les pays, alors qu'elles sont en réalité efficaces sur le long terme. Harmoniser le fonctionnement interne de l'Union est nécessaire pour créer un front commun de résistance, une densité de connaissances et de défenses difficile à percer pour toute nébuleuse extérieure. Mais il est aussi vital pour nous de tisser des liens avec d'autres États extra-européens, également victimes d'attentats terroristes, qui partagent notre volonté de lutter contre ce fléau et qui peuvent nous apporter une aide précieuse. La politique extérieure de l'Union doit trouver des alliés efficaces.

Enfin, les Européens doivent mobiliser ensemble leurs capacités à déjouer par l'intelligence les stratégies meurtrières qui les prennent pour cible. Nous avons tous fait de graves erreurs dans l'analyse du terrorisme. Nous avons trop rapidement cru pouvoir en expliquer les causes. Nous avons pensé, sans le faire vraiment, qu'il suffisait de prévenir la misère et d'aider à la démocratisation.

Or, lorsqu'il s'agit d'aborder la délicate question du terrorisme international, il faut prendre en compte deux éléments clés pour bien cerner les enjeux. Premièrement, il faut arrêter d'essayer de comprendre ses motivations, d'aborder les causes

de façon exclusivement rationnelle puisque leurs actes ne le sont pas, par définition. Avec cette nouvelle vague d'attentats (à Londres et en Égypte), nous avons la preuve que l'analyse des motifs ne suffit pas à empêcher les attentats. Deuxièmement, il faut renforcer la coopération sur deux échelons : d'une part, au niveau transnational, en faisant davantage collaborer nos services de renseignement, et d'autre part, au niveau national, en organisant une coopération maximale entre les États et leurs minorités. Une protection extérieure commune ne sera que mieux servie par une cohésion interne profonde au sein de la société européenne. Ce travail de cohésion au service de la paix civile est

aujourd'hui le premier devoir de chaque responsable politique, une ardente obligation qui donne une importance et une dignité nouvelles à son travail, au plan local, au plan national et au plan européen.

Il faut enfin accepter le fait que nous sommes engagés dans une guerre contre le terrorisme qui perdurera bien au-delà de la résolution du conflit israélo-arabe en Palestine, ou des interventions militaires occidentales en Afghanistan et en Irak. Le terrorisme est nourri par la haine de la démocratie, et tant que la démocratie restera forte, elle continuera d'être agressive par des terroristes. ■

## Les Rencontres de la Fondation pour l'innovation politique

### Après la table ronde « Quelle riposte au Jihad ? » autour de Gilles Kepel, le 8 septembre 2005

Depuis sa création, la Fondation pour l'innovation politique s'intéresse à la question du terrorisme et à son impact sur les institutions et les politiques nationales. Un état de guerre semble s'être créé, dont les conséquences sont encore mal tirées (voir la *Lettre de la Fondation* n°5, « Sommes-nous en guerre ? »). Dans ce cadre, Gilles Kepel, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, a présenté, dans les locaux de la Fondation, le 8 septembre dernier, l'ouvrage qu'il a dirigé : *Al-Qaida dans le texte* (PUF, septembre 2005), un choix de textes commentés des principales figures de l'islamisme contemporain. Il était entouré des autres auteurs, éminents spécialistes de l'islam contemporain : Thomas Hegghammer (Institut norvégien de recherche sur la défense), Stéphane Lacroix, Jean-Pierre Milelli et Omar Saghi (Institut d'études politiques de Paris).

Les différentes présentations et le débat font ressortir, pour l'essentiel, les quatre points suivants.

Nous assistons à une mutation du discours islamiste à la fin des années 1990, avec la fin du rêve d'un soulèvement de masse spontané et le triomphe des guérillas islamistes sur les régimes en place. L'orientation est désormais prise en faveur des attentats suicides afin de terroriser l'ennemi lointain et de démontrer de façon spectaculaire aux masses musulmanes que l'Occident qui soutient les « masses corrompues » n'est pas aussi invulnérable qu'il le prétend.

Dans ces interventions brutales et rapides qui doivent beaucoup aux images télévisuelles, aux clips et à Internet, Ben Laden cherche à créditer l'idée que le terrorisme anti-occidental est une pratique de « piété » aussi naturelle que la prière ou la charité. La modestie et l'apparence paisible de Ben Laden sont destinées à créditer ce nihilisme radical.

Le discours de Ben Laden reprend à son compte un certain nombre de frustrations du nationalisme arabe présentes dans son action comme une revanche sur l'impérialisme et une dissuasion exercée à l'encontre des régimes et des dirigeants qui poursuivent dans cette voie.

Ben Laden propose à tous ceux qui veulent s'inspirer de l'action d'Al-Qaida un terrorisme suicidaire indiscriminé, spectaculaire, dont les conséquences en termes de dévastation économique doivent être maximales.

Le discours d'Al-Qaida, qu'il soit issu de milieux intellectuels développant une véritable idéologie ou qu'il se présente davantage sous forme de slogan, utilise des formes très diverses. Les groupes indépendants, sans accès direct aux dirigeants de l'organisation, ont ainsi acquis la capacité à constituer par eux-mêmes, au travers de toutes les techniques de téléchargement, leurs propres corpus et leurs propres références.

## ■ Actualités

### Les Rencontres de la Fondation pour l'innovation politique

- Mercredi 21 septembre 2005, de 18h à 20h ■ **Séminaire autour de Raymond Boudon**, membre de l'Institut, qui présentera son dernier ouvrage, *Tocqueville aujourd'hui* (Odile Jacob, 2005). Avec la participation de Dominique Lecourt, professeur à l'université Paris VII, membre du conseil de surveillance de la Fondation pour l'innovation politique, et de Françoise Mélonio, professeur à l'université Paris IV-Sorbonne, directeur adjoint de l'ENS, auteur de plusieurs ouvrages sur Tocqueville.
- Jeudi 27 octobre 2005, de 18h30 à 20h ■ **Séminaire sur le thème des « Anthologistes »** (2<sup>e</sup> partie) : Le « progrès », à propos du *Cours de philosophie positive* (46<sup>e</sup> leçon) d'Auguste Comte, sous la direction de Dominique Lecourt, professeur à l'université Paris VII, membre du conseil de surveillance de la Fondation pour l'innovation politique.

Inscription et informations complémentaires sur [www.fondapol.org](http://www.fondapol.org) ou au 01 47 53 67 00

En ligne sur [www.fondapol.org](http://www.fondapol.org) : les comptes rendus de nos tables rondes depuis avril 2004

### Nouvelles publications

**Vient de sortir en librairie : le second ouvrage publié avec le concours de la Fondation pour l'innovation politique**

***Le modèle juridique français : un obstacle au développement économique ?***, Actes du colloque organisé par la Fondation pour l'innovation politique, sous la direction de Frédéric Rouvillois (Dalloz, septembre 2005).

Le modèle juridique français est-il un obstacle au développement économique ? À en croire le rapport *Doing Business* 2004 de la Banque mondiale, la réponse ne ferait aucun doute. Les pays de « tradition juridique française » se classeraient presque toujours derrière les États relevant de la famille juridique issue de la *common law*. C'est à cette approche, évidemment caricaturale, qu'a entendu répondre le colloque international organisé par la Fondation en novembre dernier, en privilégiant une vision plus réaliste, et donc moins conflictuelle et plus constructive, du rapport entre les modèles juridiques.

### ■ Études : « Comment faire aimer les lois ? »

- ***L'efficacité des normes. Réflexions sur l'émergence d'un nouvel impératif juridique***, par Frédéric Rouvillois, professeur de droit public à l'université Paris V, conseiller de la Fondation pour l'innovation politique (juin 2005).
- ***L'inflation normative***, par Anne Paynot, doctorante en droit public à l'université Paris II (juillet 2005).
- ***Comment rendre leur efficacité aux normes juridiques. « Mieux légiférer » ou les leçons des expériences communautaires***, par Marie-Laure Basilien-Gainche, maître de conférences à l'UFR d'Études européennes de l'université Paris III (juillet 2005).
- ***Comment produire des normes efficaces ?***, par Christine Gavini, maître de conférences en sociologie à l'université Paris I-Sorbonne, conseiller de la Fondation pour l'innovation politique (à paraître).

### La prochaine Lettre

La Lettre de la Fondation pour l'innovation politique n°15, à paraître en octobre 2005 :

« **Comment la société réforme l'école en Europe** »

Sous la direction de Marie-Christine Bellosta, maître de conférences à l'École normale supérieure, directeur scientifique à la Fondation pour l'innovation politique.

Toutes nos publications sont également disponibles en ligne sur [www.fondapol.org](http://www.fondapol.org)

